



## Permis de conduire perdu et pas enregistré en préfecture

Par **mouchou**, le **10/01/2013** à **08:50**

Bonjour ,j'ai perdu mon permis de conduire et en allant faire ma declaration de perte en commissariat ,muni d'une photocopie ,,on s'aperçoit que je ne suis pas dans les fichiers de la préfecture . rnj'ai pourtant passé mon permis en 1979 et réussi ! pendant 34 ans ,je n'ai jamais eu aucun souci car ,ni contrôle ,ni infraction . que dois je faire ? Merci .

Par **Lag0**, le **21/07/2013** à **09:56**

Bonjour marinecrep,rnLe propre de ce forum juridique est justement que les réponses données à un cas particulier peuvent servir à d'autres personnes.rnPour ce faire, les réponses doivent donc être apportées sur le forum et visibles de tous et non en privé.rnPour éviter le spam, je supprime votre adresse mail...rnrnPS : Veuillez à rédiger correctement vos messages, le langage abrégé type SMS n'est pas de mise sur ce forum (et sur la plupart des autres d'ailleurs...)rnrn\_\_\_\_\_

Par **marinecrep**, le **21/07/2013** à **14:31**

bien entendu...il est question pour moi de prendre attache avec les concernées pour en discuter de fond en comble... cela n'empêche en rien que je puisse intervenir publiquement. :)  
merci Bien Cordialement marine

Par **alterego**, le **21/07/2013** à **15:58**

Bonjour,  
Bienvenue au Club !  
La Préfecture n'a tout simplement pas pris la peine de retranscrire nos permis de l'époque (enregistrement manuel) dans leurs fichiers informatiques, probablement en raison de la courte espérance de vie qu'il nous reste ou en raison d'un allongement de la pause café si ce n'est celui d'un poil dans la main affectant **certains** de nos fonctionnaires. Une minorité certes, mais c'est hélas toujours trop quand on en est victime.  
Cordialement  
Les murs ont des oreilles [smile17]